



# Tourcoing

## Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq  
BP 80479  
59208 Tourcoing Cedex  
Tél. : 03 20 23 37 00  
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

Direction du Rayonnement Culturel  
DCPAJI\_2024\_0251

**MUba Eugène Leroy**

Contrat d'honoraires et de droits de  
présentation pour Gregor BOŽIČ

## APPLICATION DES ARTICLES L 2122-22 & L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing ;

Vu l'article L 2122-18 du code Général de Collectivités Territoriales permettant la délégation de signature du Maire ;

Vu la délibération n°5 du 13 septembre 2020 portant application de l'article L 2122-22 du code Général de Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté de délégation n°DCPAJI\_AR2023\_0087 du 26 décembre 2023 portant délégation de signature à Monsieur Peter MAENHOUT,

Considérant qu'en vertu de l'article R.2122-3 du code de la commande publique, les acheteurs peuvent passer un marché public négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables, lorsque le marché public a pour objet la création ou l'acquisition d'une œuvre d'art ou d'une performance artistique unique ;

Considérant que par la délégation de pouvoir qui lui a été consentie par le Conseil Municipal, Madame le Maire est habilitée à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Considérant la création de l'exposition consacré à Gregor BOŽIČ et Léonard MARTIN « Rêver debout » au MUba Eugène Leroy du 20 septembre 2024 au 24 février 2025 ;

## DECIDONS

**Article 1er** : De signer un contrat d'honoraires et de droits de présentation dans le cadre de la programmation artistique du MUba Eugène Leroy, Musée des Beaux-Arts de la Ville de Tourcoing avec Gregor BOŽIČ, pour un montant de 3 000 € (franchise de TVA) pour l'organisation de l'exposition « Rêver debout ». Ce montant correspondra à des honoraires, des droits de présentation, des frais de production et le paiement des charges sociales de l'artiste pour sa collaboration à l'organisation de l'exposition et pour la mise à disposition de ses œuvres.

**Article 2** : Les dépenses résultant de l'exécution du contrat seront imputées sur le budget communal.

**Article 3** : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

**Article 4** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de TOURCOING dans le délai de deux mois à compter de la date de sa notification. Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la notification de ladite décision. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télé recours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). »

**Article 5** : Ampliation de la présente décision est faite :

- Le Préfet du Nord pour contrôle de légalité
- Le Trésorier pour information
- La Maire et les services concernés pour application

A Tourcoing, le 09/09/2024

*. Maenhout . P.*  
Peter MAENHOUT  
Adjoint au Maire

Accusé Réception en Préfecture le : 30 SEP. 2024  
Publié sur le site de la Ville le : 30 SEP. 2024

*BUDGET PRIN*

*Service de Contrôle de Légalité*

Acte n° : DAJI\_D2024\_0251

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 30/09/2024

Objet : Contrat d'honoraires et de droits de présentation pour Gregor BOZIC

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Domaines de compétences par thèmes - Culture

Date de télétransmission : 30/09/2024 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DFCPAJI\_D2024\_0251 - D\_cision Contrat Gregor BOZIC.pdf

Annexes :

*Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL*

*12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com*



**Liberté • Égalité • Fraternité**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

## Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20240930-DAJI\_D2024\_0251-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 30/09/2024

